C0277

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE LA COPROPRIÉTÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

De la règle à l'action : maîtrisez ses droits et obligations en copropriété

PUBLIC

Responsable juridique, gestionnaire de copropriété souhaitant valider ses pratiques, gestionnaire de patrimoine locatif en copropriété.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les structures de la copropriété
› repérer les acteurs de la copropriété
› déterminer les droits et obligations des copropriétaires
› définir le rôle et les responsabilités du syndic
› définir les règles de fonctionnement des assemblées générales.

PÉDAGOGIE

Échanges, exposés, exercices, remise d'un dossier documentaire.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA ou Philippe FERRACANI ou Valérie SAMSEL, Consultants-formateurs spécialisés en copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 22 et 23 mars 2027 - Distanciel
les 3 et 4 juin 2027 - Distanciel
les 9 et 10 décembre 2027 - Distanciel
les 13 et 14 décembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quels changements législatifs récents pour la copropriété ?

Les composantes du lot de copropriété

La copropriété et les modèles alternatifs d'organisation
- la copropriété et la gestion des espaces communs à un ensemble immobilier par une association syndicale de propriétaires (ASL-AFUL)
- la possibilité de créer une union de syndicats ou des syndicats secondaires de copropriété
- quand recourt-on à une division en volume ?
- la copropriété sous BRS : dans le neuf et dans l'ancien

Les acteurs de la copropriété

Le fonctionnement de la copropriété et le rôle du syndic
- le contrat de syndic / le syndic de droit article L443-15
- la gestion administrative et juridique / la gestion de l'immeuble

Le copropriétaire et son lot : droits et obligations
- le respect du règlement de copropriété
- le droit de louer, de faire des travaux, de diviser…
- la situation particulière de l'organisme Hlm copropriétaire et bailleur

L'organisation et la tenue d'une assemblée générale
- la convocation, l'ordre du jour et les principaux types de décisions à prendre
- la représentation des copropriétaires
- la tenue de l'AG et le vote des résolutions
- les règles de majorité
- le procès-verbal et la contestation des décisions

La gestion budgétaire et comptable du syndicat
- le budget / les règles comptables spécifiques et états à produire
- le financement de la coproprixété
- le plan pluriannuel de travaux et le fonds de travaux
- les emprunts collectifs pour travaux
- l'approbation des comptes : différence avec le quitus
- les incidences en cas de vente de lots.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.